Des pastilles dans les billets

Autor(en): Passer, Christophe

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Band (Jahr): 36 (1990)

Heft 21

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848258

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

DOSSIER

BRRI / Christophe Passer

Des pastilles dans les billets



introduction des nouveaux billets de banque suisses, plus difficiles à contrefaire, sera le moyen le plus sûr de diminuer la production de fausses coupures fabriquées à l'aide de photocopieurs couleur. Mieux surveiller les copieurs, toujours plus nombreux, semble en effet illusoire. Mais les super-billets n'arriveront pas dans les portefeuilles avant 1994-95. D'ici-là, les risques demeureront; en 1989, ce "marché" frauduleux a connu une véritable explosion. Il faut absolument trouver un moyen pour tromper les photocopieuses, toujours plus sophistiquées. En effet, la simplicité d'emploi des photocopieuses couleur a beaucoup facilité la production de fausses coupures de monnaie. Au total, en 1989, la police a saisi environ 1,2 million de francs suisses de fausses coupures au laser, contre... 12'700 francs l'année précédent

Contrôle impossible

Les importateurs de photocopieuses ne voient pas d'autre solution que d'informer. Gabriel Alcaraz, chez Walter Rentsch, à Genève et Zurich : "Nous importons en Suisse les copieuses couleur de Canon. L'appareil, muni d'une seule clé, doit être placé dans un bureau fermé. Nous ne formons que 2 personnes à son utilisation. On leur rappelle les lois sur la fausse monnaie, en signalant les cas connus de personnes qui se sont faites prendre". Pierre-André Margot, directeur de l'Institut de police scientifique de Lausanne : "Inéluctablement, les photocopieuses couleur vont se généraliser. Le contrôle deviendra encore plus difficile". Scénario catastrophe : imaginer des appareils qui garderaient en mémoire chaque photocopie, de manière à permettre ainsi un contrôle. "C'est quasiment inapplicable : qui effectuerait cette vérification, et sur quels critères?"

Couleur changeante

La solution viendra donc des billets de banque. Outre les protections efficaces reconnues (fil de sécurité, filigrane), il y a de nouvelles idées. Margot pense par exemple aux "impressions à variabilité optique". Principe : la couleur, grâce à une encre spéciale, change complètement selon l'angle d'incidence de la lumière, ou selon l'angle d'observation. Bien sûr, la photocopie ne reproduit pas ce phénomène, rendant le faux immédiatement

identifiable. On peut aussi imaginer une surface de billet métallisé comme un miroir, et qui réfléchirait la lumière des photocopieuses : la copie serait entièrement noire. Mais la lecture de tels billets, partiellement "brillants", serait difficile.

Pastille trois dimensions

Selon Johan Amman, de la Banque Nationale (BNS), la nouvelle série de billets suisses, prévue pour le milieu des années 90, tiendra compte du problème des photocopies. "Nous sommes à la recherche du système anti-contrefaçon idéal". On se dirige pour l'instant vers l'insertion d'un "kinégramme" dans les coupures : une image en trois dimensions sur une pastille métallisée, comme il en existe déjà sur certaines cartes de crédit. L'Autriche vient d'introduire un billet de ce type. Sur une photocopie, il ne reste qu'une tache noire. Présenté au départ comme la sécurité absolue, ce système, selon l'Institut de police scientifique, comporte pourtant quelques défauts. Il peut être remplacé par une pastille-jouet pour enfant. Ou risque de se détacher de son support en papier, vu le traitement très dur auquel sont soumis les billets. Enfin, si le kinégramme est la seule chose vérifiée par l'utilisateur, la présence d'une simple pastille brillante peut alors faciliter une méprise.

Faussaires de bars

Pourtant, même une bonne photocopie couleur est immédiatement reconnaissable com-

me un faux si l'on prend quelques instants pour vérifier. "Il y a des gens qui ne font pas attention et acceptent sans rien remarquer des photocopies de billets de cent francs en... noir et blanc", explique-t-on au secrétariat de la BNS. Et Roland Hauenstein, porte-parole du Ministère public, à Berne, précise que "les faussaires se présentent rarement au guichet d'une banque avec des copies de billets. Le lieu idéal pour l'écoulement de faux ? Un magasin le samedi, un bar : on peut alors jouer sur le stress des employés. Nous ne pouvons que dire aux gens de faire attention". D'autant que la personne qui remarque trop tard qu'elle a accepté un faux ne peut pas se le faire rembourser : elle essaie parfois, tombant dans l'illégalité, de l'écouler plus loin.

Radio Suisse Internationale à Paris

Tous les jours, le journal d'information (bulletin d'infos internationales, commentaires et revue de la presse helvétique) de Radio Suisse Internationale à 7h sur Radio "Transat" (FM 96,7) et à 12h30 sur Radio "Ici et Maintenant" (FM 93,1).

Un anniversaire que le Messager Suisse aimerait fêter à sa façon en recueillant les témoignages, vos témoignages, sur l'émigration des Suisses en France. Racontez nous comment vos parents, vos grands-parents sont venus en France.

Le Messager Suisse, 10, rue des Messageries, 75010 Paris